

Objectif n° 4 : éducation de qualité

Cet objectif vise à assurer à tous et toutes une éducation équitable, gratuite et de qualité à toutes les étapes de la vie, en éliminant notamment les disparités entre les sexes et les catégories sociales. Il met également l'accent sur l'acquisition de compétences fondamentales et de niveau supérieur pour vivre dans une société durable.

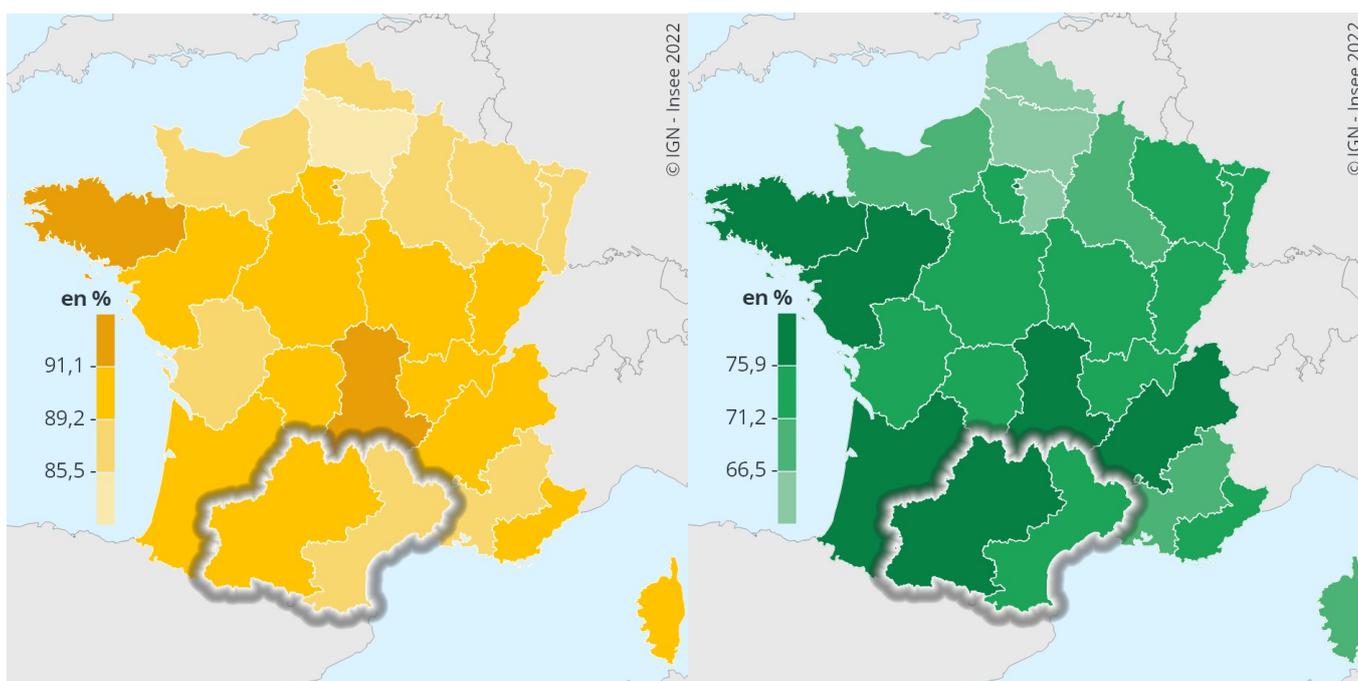
Acquisition des compétences

En France, garantir à tous les élèves l'acquisition des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) est une priorité du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, qui a décidé notamment le dédoublement des classes de CP, puis de CE1, en réseau d'éducation prioritaire. La loi pour une École de la confiance, promulguée le 28 juillet 2019, contient en outre un chapitre consacré à l'école inclusive, afin d'améliorer l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

► À retenir

- À l'entrée en sixième, les résultats en français et en mathématiques sont proches de la moyenne nationale dans l'académie de Montpellier (88 % des élèves ont une maîtrise satisfaisante ou très bonne du français et 72 % des mathématiques) et supérieurs dans l'académie de Toulouse (91 % pour le français et 78 % pour les mathématiques) ► [figure 1](#)
- Chez les jeunes d'Occitanie, les difficultés de lecture sont inférieures à la moyenne de France métropolitaine, mais sont plus fortes dans les Pyrénées-Orientales (13 %), l'Aude (12,7 %), le Tarn-et-Garonne (11,8 %), l'Ariège (11,6 %), les Hautes-Pyrénées (11,6 %) et le Tarn (11,3 %) ► [figure 2](#)

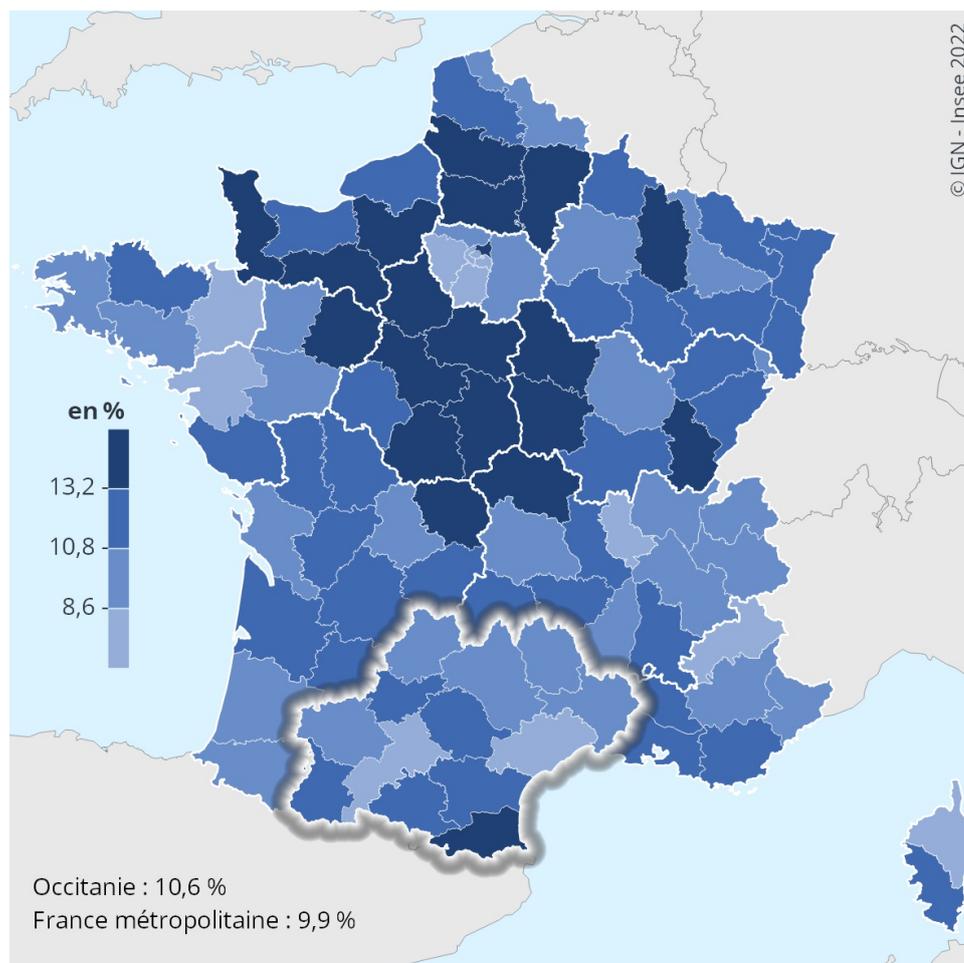
► 1. Proportion d'élèves de sixième présentant une maîtrise satisfaisante ou très bonne en français et en mathématiques selon l'académie à la rentrée 2020 (en %)



* France métropolitaine ; départements et régions d'outre-mer, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon

Source : MENJS DEPP - rentrée 2020

► 2. Part des jeunes de 16-17 ans ayant participé à la Journée défense et citoyenneté (JDC) en difficulté de lecture par département en France métropolitaine en 2020 (en %)



Source : Ministère des Armées - DSNJ, MENJ-MESRI-DEPP

Sorties précoces du système scolaire

L'enjeu de la lutte contre le décrochage scolaire est de permettre à chaque jeune de construire son avenir professionnel et de réussir sa vie en société. Au niveau national, l'article 15 de la loi pour une École de la confiance prolonge l'instruction obligatoire par une obligation de formation pour tous les jeunes de 16 à 18 ans.

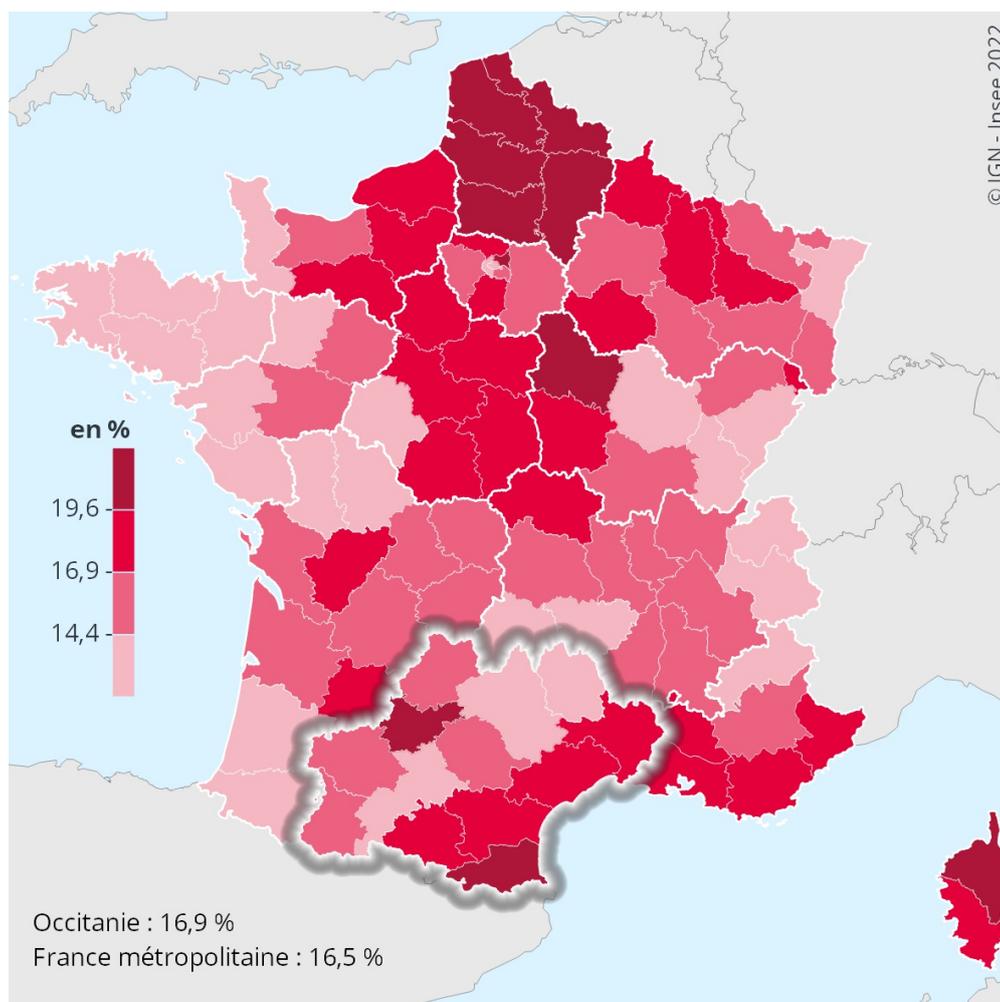
En Occitanie, dans le cadre du Programme régional de la formation, le dispositif Déclic propose des formations courtes pour les mineurs âgés d'au moins 16 ans ayant quitté le système scolaire sans diplôme, et souhaitant se préparer à un retour en formation.

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, la lutte contre le décrochage scolaire s'est adaptée afin de prendre en compte la situation des élèves les plus fragiles qui ont pris leur distance avec l'école : plans d'action académiques de lutte contre le décrochage lié au confinement, tutorats spécifiques proposés dans le cadre des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville.

► À retenir

- En Occitanie, la part des jeunes pas ou peu diplômés est importante dans le Tarn-et-Garonne (21 %) et dans les départements du littoral, plus particulièrement dans les Pyrénées-Orientales (23 %) ► [figure 3](#)

► 3. Part de jeunes de 20 à 24 ans peu ou pas diplômés par département en France métropolitaine en 2018 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2018

► Pertinence des indicateurs, méthodologie

Maîtrise des compétences à l'entrée en sixième : en septembre 2020 et pour la quatrième année consécutive, les élèves de sixième ont été évalués en français et en mathématiques sur support numérique (plus de 800 000 élèves dans près de 7 000 établissements publics).

Part de jeunes en difficulté de lecture : cet indicateur contribue à éclairer la part de jeunes en risque de difficulté d'insertion. Il s'agit du nombre de jeunes de 16 à 17 ans jugés en difficulté de lecture, selon les tests de la Journée défense et citoyenneté (JDC) organisés par le ministère de la Défense, rapporté à l'ensemble des jeunes de nationalité française et de la même tranche d'âge évalués lors de la JDC. En raison de la mise en place d'un nouveau test de lecture en septembre 2019, les résultats de 2019 ne portent que sur la période janvier-août 2019.

Part de jeunes peu ou pas diplômés : cet indicateur caractérise les territoires au regard des sorties précoces de formation initiale. Il donne en effet la part des jeunes âgés de 20 à 24 ans sans diplôme et hors du système éducatif. Il s'agit du nombre de jeunes non inscrits dans un établissement d'enseignement et qui sont non diplômés ou titulaires au mieux du certificat de formation générale ou du diplôme national du brevet ou du brevet des collèges, rapporté à l'ensemble des jeunes de la même tranche d'âge non inscrits dans un établissement d'enseignement.

► Pour en savoir plus

- « [Journée défense et citoyenneté 2020 : près d'un jeune Français sur dix en difficulté de lecture](#) », note d'information n° 21.27 du ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, juin 2021
- « [Indicateurs territoriaux du développement durable](#) », mis à disposition par l'Insee et le SDES (Service des données et études statistiques, service statistique du ministère de la Transition écologique)